

Sentinelles de la
mer
Occitanie

Atelier : Sémantique

Guide pratique
**Vers une sémantique commune
au sein du réseau
Sentinelles de la mer Occitanie**



BASSIN DE THAU
Entre Terre et lagune

Rédaction : Eloïse Détrez



Ce document peut être reproduit pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

Atelier « Sémantique » du réseau Sentinelles de la mer Occitanie

Les ateliers du réseau Sentinelles de la Mer Occitanie sont des espaces d'échange et de travail composés des membres du réseau. Ils ont pour vocation de produire, grâce aux réflexions de l'ensemble des participants, des guides pratiques destinés aux adhérents du réseau et partenaires.

L'atelier « Sémantique » s'est tenu le 28/07/2020 en présence de 12 personnes.

Contexte : Chaque année une fiche bilan est envoyée aux porteurs et structures relais du réseau. Cette fiche permet de valoriser la mobilisation citoyenne, ainsi que les données collectées parmi l'ensemble des programmes du réseau. On constate que, parfois, les mots clés de ce bilan ne sont pas compris ou interprétés de la même manière par l'ensemble des membres du réseau. Il existe donc un besoin de s'entendre sur une sémantique commune.

Objectif : S'accorder sur des définitions communes utilisées dans le réseau Sentinelles de la mer Occitanie.

Ce guide est destiné à tous les porteurs de programme et structures relais du réseau Sentinelles de la mer Occitanie. Il présente les définitions des termes sur lesquelles les participants à l'atelier se sont accordés.

Définitions communes utilisées dans le cadre du réseau

● **Observation** : Identification d'un individu d'une espèce ou d'un groupe d'individus d'une même espèce ou d'un évènement (ex déchets) ou d'un comportement en un lieu et un moment donné.

Remarques :

- Le sens de ce terme varie d'un contexte d'étude à un autre : Tout dépend de ce que l'on souhaite faire apparaître.

- Il est nécessaire de définir l'unité/le type d'observation car une observation est un terme hétérogène.

● **Observation ponctuelle** : Observation réalisée de façon non régulière, sans suivi dans le temps mais qui peut répondre à un protocole. Est associée à un nombre réduit de données.

● **Observation opportuniste** : Observation qui n'est pas réalisée dans le cadre d'un protocole. Liée aux notions d'observation de présence seulement (et non d'absence) et d'hasard. Elle peut se dérouler lors d'un autre suivi par exemple. Par conséquent, c'est une observation à laquelle il est impossible de faire correspondre un effort d'observation mesurable (dans les analyses où l'on traite ces données, l'effort est toujours reconstruit à partir d'hypothèses très difficilement vérifiables ou totalement théoriques).

Remarques :

- Les données opportunistes sont aujourd'hui traitées par de nombreux chercheurs, leur utilité est donc bien réelle.

- Ce type d'observation permet d'améliorer les cartes de répartition. Les gestionnaires sont intéressés par l'observation d'espèces rares.

● **Survey (étude) ou Monitoring (suivi)** : ensemble d'observations organisées selon un plan d'échantillonnage dans l'espace (couverture d'un domaine) et dans le temps (fréquence d'observation, régularité) grâce à un même protocole. La notion de monitoring implique une répétition dans le temps.

Remarque : L'observation ponctuelle en diffère car bien que protocolée, elle ne répond à aucun schéma spatial ou temporel et se répartit en général de manière très hétérogène (les week-ends, durant les vacances, accessibilité d'accès).

● **Protocole** : Instruction/consigne qui permet de collecter des données. Intègre les questions de type : Qui ? Quoi ? Où ? Comment ? C'est ici que le type d'observation est défini (événement, nombre d'individus). Il donne le cadre d'observations.

● **Effort d'observation** : Ensemble d'informations liées au protocole. Ce sont les moyens humains et techniques déployés et dédiés à la collecte des données (durée, nombre de participants, espace de prospection).

Remarque : important de définir l'unité de l'effort d'observation. Par exemple, compter un nombre d'individus par transect ou compter le nombre d'individus pendant 3h d'observation.

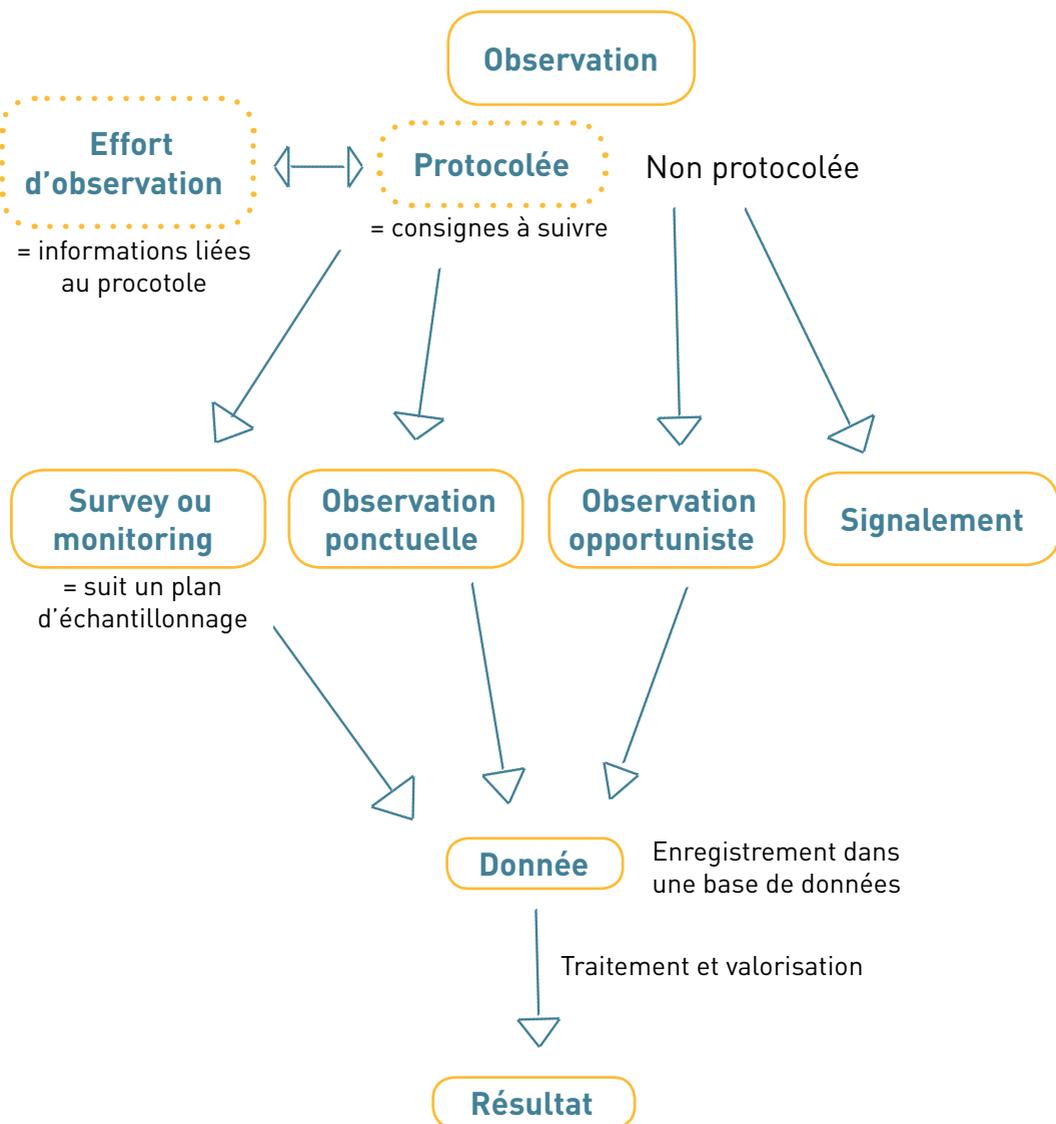
● **Signalement (ou reporting)** : L'acte de faire remonter une observation aux autorités compétentes ; transmission des observations (entre programmes de SP, aux scientifiques) sans pour autant qu'elle ne devienne une donnée. Déclaration d'un événement ou d'une espèce présente. Généralement utilisé dans le cadre d'un réseau d'alerte ou en lien avec un enjeu particulier.

● **Donnée** : Observation transmise et enregistrée dans une base de données. Est liée à la notion d'information standardisée. Pour chaque donnée, il faut un lieu, une date, un observateur. L'exhaustivité des variables demandées à l'observateur est nécessaire pour valider la donnée.

● **Résultat** : Traitement et valorisation d'une donnée et /ou d'une observation. L'objectif est de répondre à la question et aux hypothèses initialement posées. Il est possible de se servir d'une somme de données opportunistes pour produire un résultat, mais il faut le préciser et être vigilant à l'interprétation qui en est faite. La précision du résultat est liée à la quantité de données.

Remarque : Vigilance à apporter sur la quantité et la qualité des données pour obtenir des résultats fiables et précis.

Schéma mettant en lien les termes utilisés par le réseau



Sentinelles de la mer Occitanie

www.sentinellesdelamer-occitanie.fr

Contact réseau :

Esther Emmanuelli - CPIE Bassin de Thau

e.emmanuelli@cpiebassindethau.fr

&

Florian Martel - CPIE Bassin de Thau

f.martel@cpiebassindethau.fr

04.67.24.07.55

Membres du réseau :



Partenaires financiers :

